



REPUBLIQUE DU BENIN

ଓଡ଼ିଆ ଓଡ଼ିଆ

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)

ଓଡ଼ିଆ ଓଡ଼ିଆ



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION  
(FASEG)

MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS ASSOCIES AU  
DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

**OPTION : Economie**

**FILIERE : Analyse et Politique de Développement**

**THEME**

**EDUCATION ET CHOMAGE AU BENIN**

**Réalisé et présenté par :**

**KPOHONSITO Gabin**

**&**

**LAITAN Marzouch**

**Maître de stage**

**DANHOUNDO Firmin**

*Economiste au CNPE*

**Sous la direction de**

**Professeur Alastaire S. ALINSATO**

Enseignant chercheur à la FASEG

*Année académique : 2013-2014*

## ***AVERTISSEMENT***

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION N'ENTEND DONNER  
AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES  
MEMOIRES. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A  
LEURS AUTEURS.

## ***DEDICACE 1***

Je dédie ce travail à :

- ☞ A mon père Sadikou LAITAN
- ☞ A ma chère mère Nandirath CHANOU

**LAITAN Marzouch**

## ***DEDICACE 2***

Je dédie ce travail à :

- ☞ A mon père Ernest Codjo KPOHONSITO
- ☞ A ma chère mère Léonie HOUNGA

**KPOHONSITO Gabin**

## **REMERCIEMENT**

Au terme de ce travail, nous tenons à adresser nos sincères remerciements à :

Notre maître de mémoire, le professeur Alastaire Sèna ALINSATO, qui a accepté avec spontanéité et désintéressement de suivre et diriger ce mémoire, malgré ses multiples occupations. Nous manquons de mots pour lui témoigner notre profonde gratitude.

Le doyen de la FASEG, le Professeur Charlemagne IGUE pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation.

Notre Président et nos membres de jury, qui en acceptant de juger notre travail nous permettent de bénéficier de leurs apports inestimables en vue de l'amélioration du document c'est un honneur que vous nous faites en acceptant de juger notre travail. Nous restons persuadés que vos remarques, critiques et suggestions constitueront un apport de qualité.

Notre maître de stage, monsieur DANHOUNDO Firmin, qui a manifesté sa disponibilité en nous encadrant tout au long de ce stage.

Monsieur Sachs SEMANOU pour sa disponibilité et tout le sacrifice consenti pour ce travail

Nos frères et sœurs en particulier Noubath et Kadir CHANOU, Djiman LAITAN, Akim LAWANI, Aïchath NANA, Massidath LAITAN, Ziadath LAITAN, Haoufiath Lah LAITAN, Antoine ECHOTAN, WOROU, Ignace HOUNGA, Henriette et Victorine BESSAN, Timothée, Viviane KPOHONSITO, Odile et Odette, Ignace Kpossì.

Tout le personnel de la Direction Générale des Affaires Economiques en particulier ceux de la DPC pour leur disponibilité envers nous lors de notre stage.

Notre ami HOUNKANRIN. M. Félicien pour sa disponibilité et son soutien dans la rédaction de ce mémoire.

Nos chers parents, amis et connaissances qui nous ont assistés d'une manière ou d'une autre dans la rédaction de ce mémoire.

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
BIT	: Bureau International du Travail
BM	: Banque Mondiale
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CNPE	: Comité Nationale de Politique Economique
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economiques
DPE	: Direction de la Promotion de l'Emploi
EBC	: Enquête Budget Consommation
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vies des Ménages
FMI	: Fonds Monétaire International
FNPEEJ	: Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCMEJF	: Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
OCDE	: organisation de Coopération et Développement Economique
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIT	: Organisation International du Travail
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
PAS	: Programme d'Ajustements Structurels
PCD	: Programme Communautaire de Développement
PER	: Programme Economique Régional
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le Développement
SCN	: Système de comptabilité Nationaux
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## ***LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES***

### **A- LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Détention de l'emploi.....	26
Graphique 2 : Niveau d'instruction.....	27
Graphique 3 : La tranche d'âge des enquêtés.....	28
Graphique 4 : Le milieu de résidence.....	28
Graphique 5 : Le type de diplôme.....	29

## ***LISTE DES TABLEAUX***

### **B- LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Estimation du modèle Logit.....	30
Tableau 2 : Les effets marginaux.....	31

**SOMMAIRE**

INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE .....	3
SECTION 1 : Présentation de la DGAE .....	3
SECTION 2 : Déroulement du stage.....	10
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE. ....	15
SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE .....	15
SECTION 2 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	22
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	26
SECTION 1 : UNE ANALYSE DESCRIPTIVE DE QUELQUES VARIABLES DE L'ETUDE .....	26
SECTION 2 : ESTIMATION ET ANALYSES DES RESULTATS .....	30
CONCLUSION.....	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	36

***RESUME***

La présente étude a pour but d'analyser les effets de l'éducation sur le chômage au Bénin. Les résultats des traitements économétriques révèlent que le type de formation a un effet significatif sur le chômage (influence donc le chômage), de même le niveau d'instruction a une influence significative et positive sur le chômage au Bénin. Nous aboutissons à la conclusion que, la mauvaise orientation des jeunes vers leurs formations est principalement l'une des causes du déséquilibre constaté au niveau du marché de travail. Ainsi ; l'inadéquation entre la formation des jeunes et l'emploi a pour conséquence la persistance du chômage au Bénin. En ce qui concerne le niveau d'instruction, il ressort que les individus ayant un niveau élevé ont une grande probabilité d'offre d'emploi sur le marché de travail que ceux n'ayant pas été instruit ou analphabète.

### **INTRODUCTION**

Le Bénin a l'instar de beaucoup de pays du monde est confronté à une situation inévitable : le chômage. Selon les tendances mondiales sur l'emploi publiées en 2006 par le Bureau International du Travail (BIT) en Afrique subsaharienne la situation de l'emploi est préoccupante car, avec 11% de la population mondiale, le continent abrite actuellement 20% des jeunes chômeurs recensés dans le monde. En effet, dans le rapport EMICoV Suivi 2010, le Bénin compte 2 439 034 actifs, soit un taux d'activité global de 60,8%. Ce taux d'activité passe à 75,5% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus. Le taux d'activité des « 15 ans et plus » est de 76,8% chez les hommes contre 74,3% chez les femmes. L'écart entre hommes et femmes est sensiblement le même lorsqu'on s'intéresse à la population des 10 ans et plus. Après une baisse du taux d'activité constatée entre 2006 et 2007, on enregistre une hausse de l'activité en 2010. En effet, le taux d'activité est passé de 62% en 2006 à 53% en 2007 avant de s'établir à 61% en 2010. Cette situation constitue une source d'inquiétude car elle pourrait conduire au développement d'activités illégales ou de survie avec comme conséquence l'augmentation de l'insécurité. Ainsi, l'emploi étant déjà indispensable pour le bien-être de l'individu, il est aussi impérieux pour la réalisation de nombreux objectifs généraux tels que : la réduction de la pauvreté, la croissance de la productivité à l'échelle de l'économie et la cohésion sociale.

Le principal rôle de l'emploi est de servir, entre autres, de levier d'intégration individuelle et collective de tout membre de la société au processus de production et de répartition des richesses aux fins d'accroître le bien-être auquel il aspire. Il mesure également l'état de l'économie en général et du développement humain en particulier et la préoccupation des jeunes issus du système éducatif ou ayant reçu une formation est de savoir s'ils vont trouver un emploi. Il est bien évident que le but ultime de tout actif est de trouver à faire. La question de l'emploi met donc en jeu toute la problématique de développement à partir du niveau de sous-emploi inquiétant et du chômage qui touche les jeunes en fin de formation et détermine en même temps l'ampleur de la pauvreté monétaire.

Par ailleurs, le sous-emploi et le chômage des jeunes sont parmi les principaux problèmes que rencontre la majorité des pays en particulier les pays en développement. Les conditions d'entrées sur le marché du travail, ainsi que les conditions d'exercice d'une profession sont particulièrement difficiles dans les pays africains et ce sont les jeunes qui sont dans la majorité des cas les plus défavorisés. Le fonctionnement du marché du travail revêt une importance capitale dans les pays en développement non seulement parce que les

revenus du travail constituent la principale source de revenus pour la plupart des ménages mais aussi en raison des difficultés qu'éprouve une importante couche de la population, dont en particulier les jeunes a obtenu un emploi de qualité souvent associés à la condition du salarié. Selon EMICoV (2011), au Bénin, 6 individus sur 10 de niveau d'instruction supérieur sont pourvus d'un emploi contre 8 non instruits. Le taux d'occupation des 15 – 64 ans diminue avec le niveau d'instruction. Ainsi, le marché du travail béninois fournit plus d'emplois non qualifiés que qualifiés.

En effet, l'éducation est l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune et orientée vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, parvenu à maturité, il est destiné (Hubert, 1965). La Banque Mondiale (1987) affirme dans son rapport « sans scolarisation, pas de développement. Seule l'éducation peut donner à un pays les compétences dont il a besoin pour asseoir durablement son économie et améliorer la qualité de vie de sa population ». Nous pouvons donc noter une relation entre l'éducation et le chômage.

Afin d'analyser les contours liés à l'emploi des jeunes et les relations entre le chômage et l'éducation des jeunes au Bénin, nous avons choisi pour thème : « ***Education et Chômage au Bénin*** ». Ainsi, le présent travail est structuré en trois chapitres dont le premier traite du cadre institutionnel par un état des lieux, le second aborde le cadre théorique par la spécification de la problématique, des objectifs, des hypothèses et intérêt, ainsi que la revue de littérature et la méthodologie y afférente. Quant au troisième, il présente les résultats de l'étude et suggestions formulées.

## **CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE**

Le présent chapitre concerne le cadre institutionnel de notre étude qui est organisé autour de deux sections. Dans la première section, nous avons présenté la direction générale des affaires économiques de façon relativement détaillée, soulignant son historique et ses objectifs. La seconde section fait cas du déroulement du stage.

### **SECTION 1 : Présentation de la DGAE**

#### **PARAGRAPHE 1 : Historique et objectifs**

Conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), la Direction Générale de l'Economie (DGE) actuelle Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) est chargée :

- ✚ De proposer des mesures de politiques économique et financière à court, moyen et long terme au gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- ✚ D'élaborer les informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- ✚ D'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurance et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances ;
- ✚ De proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- ✚ De préparer et de conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- ✚ De suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

#### **PARAGRAPHE 2 : Structure organisationnelle**

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC), la Direction des Assurances (DA), la Direction de la

Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE), la Direction de l'Intégration Régionale (DIR), la Direction de la Promotion Economique (DPE). Outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de la Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF). La Direction dispose par ailleurs d'un Secrétariat Particulier (SP), d'un Service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service Chargé de la Coordination des Réformes Economiques (SCRE).

### **A. La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)**

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) comprend trois services à savoir le Service de la Programmation Economiques et financières (SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le Service des études et Statistiques (SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières. La Direction de la Prévision et de la Conjoncture est chargée :

- ✚ de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- ✚ de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✚ de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✚ d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- ✚ d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brusques de l'environnement sous régional, régional et international ;
- ✚ de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- ✚ de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec autres départements ministériels ou institutions.

### **B. La Direction des Assurances(DA)**

La Direction des Assurances (DA) comprend trois services notamment le Service de la Règlementation et des Agréments (SRA), le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation (SCESF) et le Service de Contrôle (SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un secrétariat Administratif et d'un Comptable. Selon l'article 15, la direction des assurances a pour mission l'examen des différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée :

- ✚ de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurances ;
- ✚ de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;
- ✚ du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- ✚ de la représentation de l'Etat au sein des organismes internationaux de coopération en matière d'assurances ;
- ✚ de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurances(CPFA) du Bénin, unité pédagogique décentralisée de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé ;
- ✚ de la mise en œuvre de la tutelle du Ministre chargé des Finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national en vue :
  - de sauvegarder les intérêts des assurés-souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurances et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrats d'assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des opérations d'assurances ;
  - de protéger les épargnes publiques en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;

- d'inciter le secteur des assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

### **C. La Direction de l'Intégration Régionale (DIR)**

La Direction de l'Intégration Régionale (DIR) compte aussi trois services dont le Service de Politiques Sectorielles (SPS), le Service des Echanges Commerciaux (SEC) et le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ). Elle dispose aussi d'un secrétariat Administratif et d'un Comptable. La Direction de l'Intégration Régionale est chargée :

- ✚ de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- ✚ des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les administrations de la République du Bénin d'autre part ;
- ✚ de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- ✚ de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;
- ✚ de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- ✚ de l'animation avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent.

### **D. La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE)**

Cette direction comprend le Service des Etudes et de la Réglementation (SER) ; le Service de l'Audit (SA) ; le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat est chargée :

- ✚ d'apprécier l'efficacité de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- ✚ de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des sociétés d'Etat et Offices ;
- ✚ d'instituer en rapport avec les Ministères et autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi-publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion des dites Entreprises ;
- ✚ de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements, corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- ✚ d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- ✚ de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, de la collaboration avec la Commission Technique de Dénationalisation ;
- ✚ d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi-publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

### **E. La Direction de la Promotion Economique (DPE)**

La Direction de la Promotion Economique (DPE) est composée de trois services à savoir le Service des Etudes de l'Environnement des Entreprises (SEEE), le Service de la réglementation et du suivi des accords Internationaux (SRSAI), le Service de la Diffusion de l'Information Economique (SDIE). Outre ces services, la DPE dispose d'un Secrétariat Administratif ainsi qu'un Bureau des Affaires Administratives et Financières. Elle est chargée :

- ✚ d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- ✚ de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre de l'Economie et des Finances et de formuler des propositions à lui soumettre ;

- ✚ de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;
- ✚ d'appeler l'attention du Ministre de l'Economie et des Finances sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé ;
- ✚ d'examiner toutes autres questions relevant du domaine de la réglementation et de l'information économique et faire des propositions au Ministre, en accord avec les autres directions techniques des ministères compétents ;
- ✚ d'étudier le contenu des Accords que le Bénin pourrait être amené à signer dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des conventions ACP-UE et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

### **F. Le Comité National de Politique Economique (CNPE)**

Vu le décret n°96-189 du 30 mai 1996, portant création et organisation du Comité National de Politique Economique (CNPE) et selon l'article 6, le secrétariat permanent du Comité National de Politique Economique (CNPE) est chargé :

- ✚ du suivi de la collecte, de la centralisation et de la mise en cohérence des données statistiques devant servir dans le cadre de la surveillance multilatérale ;
- ✚ d'assurer l'élaboration des rapports périodiques de la surveillance multilatérale ;
- ✚ d'assurer l'élaboration des programmes pluriannuels de convergences ;
- ✚ de la préparation des réunions du comité et de ses organes.

### **G. Le Secrétariat Particulier (SP)**

Le Secrétariat Particulier (SP) est chargé de l'enregistrement, de la saisie et de l'expédition du courrier confidentiel ainsi que de toutes autres tâches qui lui sont confiées par le Directeur Général.

### **H. Le Service Administratif et Financier (SAF)**

Le Service Administratif et Financier (SAF) s'occupe, de la gestion du courrier, du personnel, du matériel et des questions financières de l'ensemble des Directions composant la Direction Générale des Affaires Economiques.

### **I. Le Service Informatique (SI)**

Le Service Informatique (SI) est chargé :

- ✚ Du traitement informatique des données, de la production des documents statistiques et de la mise en œuvre de l'exploitation des applications de la Direction Générale ;
- ✚ De l'étude, de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

Il travaille en étroite collaboration avec la Direction de l'Organisation et de l'Informatique du Ministère dans le cadre de l'étude, de la conception et de la mise en place des systèmes informatiques de la Direction Générale.

### **J. La Cellule de Veille Economique et Financière**

La Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF) est une cellule rattachée à la Direction Générale des Affaires Economique et le Directeur Général en assure la Coordination. Son chef est nommé par Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances. Elle a principalement pour mission :

- ✚ De collecter et d'analyser les données relatives aux politiques économiques, budgétaires et financières qui sont menées dans les pays de la sous-région notamment le Nigéria, le Ghana, le Togo, la Cote d'Ivoire, le Sénégal et les pays de l'Hinterland ;
- ✚ D'examiner l'évolution de l'environnement national, régional et international ;
- ✚ De mettre en exergue les menaces pour le Bénin ;
- ✚ De procéder aux études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions pour éviter ou atténuer les externalités négatives ;
- ✚ D'identifier les opportunités qu'offre l'environnement et de proposer des mesures ou actions permettant de les saisir aux fins du développement du pays ;
- ✚ De rendre compte des résultats de ses travaux à un Comité Technique créé à cet effet.

La cellule est animée par une équipe technique composée de quatre experts à savoir :

- ✚ deux macro-économistes ayant des expériences avérées dans le domaine de la gestion de la politique économique ;
- ✚ un micro-économiste ayant une bonne maîtrise des questions relatives à la conjoncture nationale, régionale et internationale ;
- ✚ un sociologue ayant une expérience avérée des caractéristiques socioéconomiques des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Sont membres du Comité Technique de la Cellule de Veille Economique et Financières (CVEF), les membres du cabinet et responsables des structures ci-après :

- ✚ Conseiller Technique aux Finances du Ministre des Finances et de l'Economie (CTF/MFE) ;
- ✚ Conseiller Technique à l'Economie du Ministre des Finances et de l'Economie (CTE/MFE) ;
- ✚ Secrétariat Technique de la Commission Nationale pour le Développement de la Lutte contre la Pauvreté (ST/CNDLP) ;
- ✚ Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
- ✚ Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) ;
- ✚ Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) ;
- ✚ Direction Générale du Budget (DGB) ;
- ✚ Direction Générale de la Caisse Autonome d'Amortissement (DG/CAA) ;
- ✚ Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (DN/BCEAO) ;
- ✚ Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- ✚ Direction Générale de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Ministère chargé de la planification et du Développement (DG/INSAE) ;
- ✚ Direction de la Planification Stratégique (DPS) du Ministère chargé de la Planification et du Développement ;
- ✚ Direction Afrique et Moyen Orient (DAMO) du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine (MAEIA)
- ✚ Patronat ;
- ✚ Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB).

La cellule dispose des moyens matériels et financiers adéquats pour l'accomplissement de sa mission. Elle peut également faire appel à toute personne dont la compétence lui paraît utile à la réalisation de sa mission

### **SECTION 2 : Déroulement du stage**

#### **PARAGRAPHE 1 : Présentation du Comité National de Politique Economique**

Notre stage s'est déroulé au Comité National de Politique Economique (CNPE) de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) où nous avons eu à analyser et interpréter les évolutions économiques puis à analyser de manière critique la cohérence et la

pertinence des données dans le cadre des travaux d'analyse. Selon l'arrêté portant organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie, le Comité National de Politique Economique (CNPE) crée par Décret 96-189 du 30 juin 1996, gère le suivi des mécanismes de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Depuis la Décision de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO de 1999 (A/DEC.7/12/99) relative à l'harmonisation des politiques macroéconomiques et la Décision A/DEC. 17/12/01 relative au mécanisme de surveillance multilatérale, le CNPE de l'UEMOA prend la dénomination du Comité National de Politique Economique/Comité National de Coordination (CNPE)/(CNC). A cet effet, il sert d'antenne pour les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO. Il a pour vocation d'assister ces institutions dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations à caractère économique du Bénin. Il est composé des structures nationales chargées des questions à caractère macroéconomiques et a son Secrétariat Permanent à la Direction Générale de l'Economie. Le CNPE/CNC est présidé au Bénin par le Directeur Générale des Affaires Economique du Ministère de l'Economie et des Finances. Le CNPE comprend :

- **Le Comité des membres statutaires** : ces membres sont les premiers responsables des structures composants le CNPE ;
- **Le Secrétariat Permanent** : coordonne l'ensemble des activités du CNPE, assure par ailleurs le secrétariat du Comité National de Gestion du Programme Economique Régional (CNG-PER) de l'UEMOA et du Comité National de Programme Communautaire de Développement (CN-PCD) de la CEDEAO en assurant leur coordination technique ;
- **Le Groupe Technique** : appui le Secrétariat Permanent dans la collecte des données et l'élaboration des rapports. Ce Groupe est constitué d'experts appartenant aux structures ci-après : BCEAO, INSAE, CSPEF, DPC/DGAE, CAA, DGDDI, DGID, DGTCP, DGB, DGPD.

Outre les structures composant le Groupe technique, le CNPE pour l'accomplissement de ses travaux, peut solliciter d'autres structures ou personnes ressources.

### **Les principales activités du CNPE**

- **Renseignements et actualisations de bases de données relatives aux agrégats macroéconomiques.**

Le CNPE gère principalement deux bases de données conçues et installées au niveau du Secrétariat Permanent. Il a obligation de collecter régulièrement les données et statistiques au

niveau des sources primaires de renseignement et de renseigner les bases de données respectives, la Base de Données de la Surveillance Multilatérale (BDSM) en ce qui concerne l'UEMOA et l'ECOMAC pour ce qui est de la CEDEAO. L'actualisation de ces bases permet de générer les indicateurs macroéconomiques par lesquels sont faites les analyses sur la situation économique et financière et les états de convergence du Bénin.

➤ **Rapport trimestriel sur la situation économique et financière.**

Les rapports trimestriels au titre de la Surveillance Multilatérale de la CEDEAO et de l'UEMOA sont régulièrement élaborés depuis la création du CNPE en 1996 et permettent aux Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, en plus les rapports que les autres Etats leur transmettent, d'élaborer les rapports semestriels d'exécution de la Surveillance Multilatérale.

➔ **Au titre de la surveillance multilatérale :**

- a) Gérer les bases de données statistiques de la surveillance multilatérale, notamment la BDSM de l'UEMOA et l'ECOMAC de la CEDEAO ;
- b) Analyser et interpréter les évolutions économiques ;
- c) Examiner de manière critique la cohésion et la pertinence des données dans le cadre des travaux d'analyse ;
- d) Calculer les indicateurs de surveillance et confectionner le tableau de bord macroéconomique ;
- e) Recenser les mesures de politique économique et évaluer leur impact sur l'économie nationale ;
- f) Assurer le suivi de la politique économique et rédiger les rapports sur la situation économique du pays ;
- g) Elaborer les programmes pluriannuels de convergence ;
- h) Evaluer l'incidence des programmes et projets communautaires sur l'économie nationale.

### ➤ **Elaboration des Programmes Pluriannuels de Convergence (PPC)**

Le CNPE élabore les PPC requis dans le cadre de la mise en œuvre par le Bénin du Pacte de Convergence signé par les Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UEMOA. Ce programme décrit sur trois ans les perspectives de l'économie béninoise et les projections de l'état de convergence sur la base des normes des critères de convergence retenus au niveau du Pacte.

### ➤ **Suivi de la mise en œuvre du Programme Economique Régional (PER)**

Le PER est un programme glissant qui vise à promouvoir une croissance forte et un développement durable grâce, notamment, à la réalisation de projets concrets et visibles par les populations de l'union. Le CNPE assure le secrétariat permanent du Comité National de suivi du PER. Le financement du fonctionnement du CNPE/CNC est assuré par un appui de l'UEMOA d'une moyenne de quinze millions (15 000 000) de francs CFA par an et accessoirement par un appui de la CEDEAO.

#### **➔ Au titre de la coordination technique des projets communautaires**

- a) Assurer le suivi régulier de l'exécution des projets du Programme Economique Régionale (PER) et du Programme Communautaire de Développement (PCD) au plan national ;
- b) Informer et sensibiliser les administrations nationales sur le PER et le PCD ;
- c) Favoriser les concertations pour la définition des priorités nationales et l'identification de nouveaux projets à prendre en compte dans le cadre de l'actualisation du PER et du PCD ;
- d) Assurer la mise en cohésion du PER et du PCD avec les programmes d'investissements publics nationaux ou tout autre document d'orientation stratégique ;
- e) Collecter et traiter les informations sur l'état d'avancement technique et financier des projets nationaux de PER et du PCD ;
- f) Tenir à jour le portefeuille des projets nationaux inscrits ou susceptibles d'être inscrits au PER ou au PCD ;
- g) Fournir à la commission de l'UEMOA et à la commission de la CEDEAO, l'information relative à la mise en œuvre du PER et du PCD et à l'état de mobilisation des financements ;

- h) Assurer la veille dans la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ;
- i) Produire et transmettre à la commission de l'UEMOA et de la commission de la CEDEAO, un rapport trimestriel d'exécution des projets nationaux du PER et du PCD.

**PARAGRAPHE 2 : Bilan de stage**

Après les trois mois de stage effectués au CNPE, un bilan mérité d'être fait. En effet, il faut noter d'abord que ce stage nous a permis de connaître les missions ci-dessus mentionnées de la Direction Générale des Affaires Economiques notamment celles du Comité National Politiques Economiques. Ensuite, c'était une occasion pour nous d'avoir accès aux informations relative à la situation économique du Bénin à travers un panoplie de documents mis à notre disposition dont le cahier de l'économiste qui fait partie de ceux ayant plus retenus notre attention. Enfin, malgré tous les avantages liés à notre passage au sein de la DGAE, force est de constater qu'une application exhaustive des cours théoriquement reçu dans les amphes n'était pas observées. De même, compte tenu des préparatifs de notre session de rattrapage nous avons été absents pendant quelques jours. Notons également que la non disponibilité de statistique actualisée a été pour nous un obstacle. Nous pensons qu'avec un stage professionnel nous pourrions mieux cerner les méthodes et stratégies adoptées par le Comité National Des Politiques Economiques pour accomplir ses missions.

**CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.**

**SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE**

**PARAGRAPHE 1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude**

**A. Problématique**

Le chômage est un phénomène récurrent dans tous les pays du monde notamment en Afrique. Selon le rapport 2013 de la Banque Mondiale, l'Afrique reste le continent le plus touché par le chômage avec dix millions de nouveaux arrivants chaque année sur le marché du travail. Au Bénin, le taux de chômage est en hausse depuis 2007. Les femmes sont plus touchées que les hommes. (2,8% contre 2,4 %) en 2011. Le milieu urbain est trois fois plus touchés que le milieu rural (4,3% contre 1,4%). Toujours en 2011, il est pour les tranches de 15 –59ans de : 1,3% pour les actifs n'ayant pas fréquenté, 2,4% et 5,9 respectivement pour les actifs ayant le niveau primaire et secondaire et enfin 12,4% pour ceux ayant le niveau supérieure. (INSAE, 2011)

En effet, le fonctionnement du marché du travail revêt une importance capitale dans les pays en développement non seulement parce que les revenus du travail constituent la principale source de revenus pour la plupart des ménages, mais aussi en raison des difficultés qu'éprouve une importante couche de la population, en particulier les jeunes, à obtenir un emploi de qualité, souvent associé à la condition de salarié. L'extension des emplois précaires, de faible productivité et pour la plupart concentrés dans le secteur informel est indissociable du processus d'appauvrissement et de persistance de la pauvreté dans les pays en développement (CAPOD, 2010).

La lutte contre le chômage constitue un des objectifs majeurs en matière de politique économique. Elle constitue en effet pour les économies contemporaines comme celle du Bénin, engagé dans les stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté, un challenge majeur car l'emploi reste et demeure le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté. L'emploi étant une résultante de la croissance enregistrée au niveau de l'appareil de production, cette variable revêt un aspect dynamique tout comme la production elle-même (CAPOD, 2010).

Selon Hussain et al (2000), le développement du capital humain constitue à la fois un outil essentiel pour assurer une croissance économique soutenue et lutter contre la pauvreté. En effet, non seulement l'investissement dans la santé et l'éducation permet d'améliorer directement le bien-être des populations, mais il participe de l'amélioration de la productivité

des facteurs et concourt à l'accroissement des revenus. Le renforcement du capital humain est donc une condition nécessaire à l'amélioration du revenu personnel et à la croissance économique dans le nouvel environnement de mondialisation où le savoir, le savoir-faire et le savoir-être jouent un rôle central dans l'augmentation de la productivité et dans la réduction de la pauvreté.

Le système éducatif Béninois assure la formation régulière d'une multitude de diplômés. Ces derniers ayant de différents niveaux d'études ou de qualifications vont sur le marché de l'emploi dans l'espoir d'obtenir un travail. Force est de constater que leurs attentes n'est pas toujours comblées. Il s'ensuit donc un taux de chômage considérable observé et qui préoccupe actuellement les décideurs politique et les acteurs du système éducatif. Selon le cahier de l'économiste(DGAE), on peut lire ce qui suit : « ...le taux de chômage est une fonction croissante du niveau d'éducation. » C'est-à-dire que plus le niveau d'éducation est élevé, plus le taux de chômage n'est important. De même la 5<sup>e</sup> conférence débat 2013 organisé par la DGAE s'est déroulée au tour du thème : L'économie béninoise face aux défis de création d'emploi des jeunes. De plus, la probabilité d'être salarié plutôt que d'avoir un emploi précaire est nettement plus élevée pour les jeunes plus instruits, et la rémunération est généralement meilleure. L'enseignement supérieur est corrélé à un taux de chômage plus fort parmi les jeunes, mais plus faible parmi les adultes.

Ainsi, la question du chômage et du système éducatif béninois préoccupent les dirigeants du système politique et économique. C'est dans cet ordre d'idée que, le gouvernement actuel a mis la priorité sur la promotion de l'emploi des jeunes, le renforcement du capital humain et des infrastructures de soutien à la production parmi ces quatre points d'applications de l'année 2014.

Cependant l'inadéquation entre la formation des jeunes et l'emploi a pour conséquence la persistance du chômage. De tout ce qui précède, une réflexion sur la question de l'emploi et du système éducatif permettrait de mieux cerner la question du chômage. De ce fait, il sera question de se demander.

- Quelle influence le type de formation a sur le chômage au Bénin ?
- Comment le niveau d'instruction affecte-t-il alors le chômage au Bénin ?

C'est pour apporter une réponse à cette interrogation que nous avons choisi de réfléchir sur le thème : « *Education et chômage au Bénin* ».

## **B. Objectifs**

### **1- Objectif Général**

L'objectif général de cette étude est d'analyser les effets de l'éducation sur le chômage au Bénin.

### **2- Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

- Analyser l'influence du type de la formation sur le chômage au Bénin.
- Analyser l'effet du niveau d'instruction sur le chômage au Bénin.

## **C. Hypothèses**

En vue de mener une étude pouvant nous permettre de mieux apprécier les résultats attendus, les hypothèses suivantes sont émises.

**H1** : La formation professionnelle influence significativement le chômage au Bénin.

**H2** : Plus le niveau d'instruction augmente plus le chômage diminue au Bénin.

## **PARAGRAPHE 2 : Revue de la littérature**

### **A. Approche théorique**

#### **➤ Chômage**

Le bureau international du travail (BIT) définit le chômage comme la recherche du travail de vain par toute personne disponible pour occuper un emploi. La définition conventionnelle du chômage repose sur des critères précis afin d'éviter le plus possible des interprétations erronées ou de type idéologique.

Ainsi, les "chômeurs" comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifique », sans travail, disponible pour occuper un emploi, à la recherche d'un emploi (cf. convention n° 160 adoptée en 1985 par la conférence internationale du travail de l'OIT)

La notion de chômage fait référence à deux critères principaux de nature hétérogène :

- D'une part, un critère de situation qui permet une appréciation objective et qui se constate par l'absence d'emploi.

- D'autre part, un critère de comportement de recherche d'emploi qui repose nécessairement sur une part d'appréciation subjective. (cf. les directives généralement adoptées par les états membres de l'OIT.

➤ **Personnes avec un emploi** : les personnes pourvues d'un emploi sont toutes celles ayant dépassé un âge spécifié qui, durant une brève période de référence déterminée par l'enquête, comme une semaine ou un jour, se trouvaient dans les catégories suivantes :

– (1) emploi salarié, que ce soit en travaillant moyennant un traitement ou un salaire en espèces ou en nature, ou en étant temporairement absents du travail pendant la période de référence tout en conservant un lien formel avec leur emploi, ou

– (2) emploi non salarié, soit en travaillant en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, en espèces ou en nature ou en ayant une entreprise, mais en étant temporairement absents de leur travail pendant la période de référence.

Dans la pratique, la notion de "travail durant la période de référence" peut être interprétée comme étant un travail d'une heure au moins.

➤ **Chômeur** : est considéré comme chômeur tout individu ayant dépassé un âge spécifique qui, au cours de la période de référence était :

(1) sans travail ;

(2) disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence ;

(3) et à la recherche d'un travail, c'est à dire, ayant pris des mesures concrètes pour chercher un emploi salarié ou non salarié durant une période de référence récente spécifiée.

➤ **Taux de chômage élargi** : c'est le nombre de personnes qui sont au chômage pendant la période de référence donnée exprimé en pourcentage du nombre total de personnes occupées et des chômeurs (c'est à dire, la population active) dans la même période de référence.

➤ **Actif occupé** : au sens du BIT, comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie,... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés font partie de la population active occupée.

- **Taux d'occupation/taux d'emploi** : Le taux d'emploi est le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence bien déterminée, en pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.
- **Population active** : comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services, comme définis par les systèmes de comptabilité nationaux des Nations Unies (SCN). Elle est égale à la somme de toutes les personnes en âge de travailler qui occupent un emploi et ceux qui sont au chômage.
- **Taux de salarisation** : Rapport du nombre de salariés à la population active occupée.
- **Le sous-emploi** : les personnes qui ont un emploi mais travaillent moins de trente-cinq heures par semaine, soit moins de 7 heures par "jour ouvrable ou touchent une rémunération inférieure au SMIG (31 625 F.CFA)"

### ➤ **Education**

Selon le dictionnaire Encarta, 2009 l'éducation est l'enseignement des règles de conduite sociales et formation des facultés physiques, morales et intellectuelles qui président à la formation de la personnalité. Elle est aussi une forme d'enseignement des règles de conduite sociales.

### ➤ **Inadéquation des formations.**

L'absence d'adéquation entre les qualifications et les besoins contemporains au sein de l'économie est un facteur qui entraîne le chômage. Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, il varie fortement en fonction du domaine de formation et de la notoriété de l'université ou de l'école de formation.

En France, le nombre de diplômé formé dans certains domaines (histoire de l'art, par exemple) n'est pas en adéquation avec les besoins réels de l'économie.

### ➤ **Chômage et discrimination**

Le sexe, l'origine ethnique, l'âge, la zone géographique d'habitation les qualifications sont des facteurs déterminants l'accès d'un individu sur le marché de travail.

## **B. Revue empirique**

Des arguments théoriques et des données historiques ont révélé l'existence d'un lien étroit entre l'éducation et le chômage. Ainsi, Alfred Sauvy dans *la Machine et le chômage* (1980), aborde la question du chômage où il explique comment le progrès technique peut être source de chômage. En effet, il a parlé du « déversement » qui n'est rien d'autre que le transfert de la population active des activités dont le besoin de main d'œuvre diminue en raison du progrès vers de nouvelles activités suscitées par ce même progrès. De plus, Alfred Sauvy explique la transformation de la structure de la population active. Enfin il postule que l'humanité exprimera toujours de nouveaux désirs que le progrès technique permettra de satisfaire. Dans l'enseignement supérieur enfin, le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est passé de 207 en 1992-93 à 353 en 1998-99 — une augmentation très substantielle. En termes de comparaisons internationales, si le chiffre de 207 pour l'année 1992-93 était au-dessous de la moyenne notée dans les pays comparables, il n'en est plus de même en 1998-99 où le chiffre du Bénin est à peu près au niveau que ce qui prévaut dans des pays raisonnablement similaires au Bénin (ce qui ne veut pas dire que la référence à la moyenne doit être utilisée de façon normative, car nombre de ces pays comparables se caractérisent par un important niveau de chômage de leurs diplômés), Banque mondiale 2004.

Les résultats UEMOA 2002 montrent que les nouvelles générations vont au-devant de sévères désillusions, qui, si elles ne sont pas corrigées, sont porteuses de tensions sociales potentielles. D'une part, il conviendrait de faire comprendre aux jeunes que le salariat n'est pas l'horizon indépassable d'une trajectoire professionnelle réussie, et que le lien entre formation universitaire et emploi public est définitivement révolu. De ce point de vue, l'école devrait les préparer à envisager l'éventualité de se mettre à leur compte, en orientant plus le cursus vers la formation professionnelle, afin qu'ils puissent le faire dans les meilleures conditions possibles. D'autre part, il est nécessaire de remettre en question le mode actuel de gestion des emplois formels, plus particulièrement dans le secteur public, dont les jeunes sont injustement exclus par la politique indifférenciée de gel des embauches. Un mode plus équitable de partage de ce type d'emplois doit être promu, en favorisant par exemple les départs volontaires ou les retraites anticipées au profit des jeunes générations plus diplômées et motivées.

Selon Lachaud Pierre (1996), Rapport sur l'emploi, pour les individus qui ont eu accès à l'instruction, la formation s'est faite en majorité dans les cycles d'enseignement général. Ces individus qui sortent du système scolaire à ce niveau ne pas encore compétitif sur le

marché du travail, car ils manquent de compétences professionnelles. Ce qui explique qu'une bonne partie des demandeurs d'emploi sont de plus en plus des jeunes diplômés du secondaire et du supérieur général. Des études économétriques montrent que les diplômés de l'enseignement technique et professionnel du secondaire et du supérieur prédisposeraient. Cependant les individus ont un accès plus rapide sur le marché du travail et ont une meilleure situation d'emploi dans les segments protégés. De même pour les jeunes scolarisés, il s'expliquerait d'une part par le niveau d'instruction sans cesse croissant au sien de la population, mais aussi par la rotation des effectifs et une inadaptation du système éducatif aux besoins réels du marché. L'étude de Lachaud Pierre, basée sur Enquête Budget Consommation (EBC) n'aborde pas tous les aspects de la situation du marché de travail au Bénin tels que : la renumérotation et la durée hebdomadaire du travail. L'ancienneté de cette enquête (environ 18 ans) ne donne plus une validité de son étude notamment avec les divers événements qu'a connu notre pays tels que la démocratie qui engendre une amélioration de la situation socio politico-économique du pays. Mais d'autres études ont été menées dans ce cadre tel que « le marché du travail à Cotonou » réalisées par l'INSAE à l'aide de l'enquête sur l'emploi (2001). O'Higgins a établi à partir d'une analyse empirique de plusieurs pays en développement, que l'élasticité estimée du chômage des jeunes sur la taille relative de la cohorte des jeunes est de 0,5. Cela signifie qu'une augmentation d'1% de la taille de la cohorte des jeunes accroît le taux de chômage de 0,5%. Des résultats similaires ont été trouvés à partir d'enquêtes ménages en Ethiopie et en Tanzanie (Garcia et Fares, 2008).

L'enquête Emploi vise à permettre le suivi des conditions d'activité des ménages et du fonctionnement du marché du travail dans le temps. En outre, dans un pays où le facteur le plus abondant est justement du travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors que l'immense majorité des pauvres tire leurs revenus du travail, il était paradoxal qu'aucun dispositif pérenne de suivi dans ce domaine ne soit intégré dans le système national d'informations statistiques. La formation a un impact considérable sur les perspectives d'emploi. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % des diplômés de l'enseignement supérieur travaillent. En Islande, en Norvège, en Suède et en Suisse, le taux d'emploi moyen des diplômés de l'enseignement supérieur dépasse 88 %. La moyenne de l'OCDE chute à près de 74 % pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur, et à un peu moins de 56 % pour les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Bien que cet écart se réduise dans la population affichant les plus hauts niveaux de formation, le taux d'emploi des femmes est nettement inférieur à celui des

hommes pour tous les niveaux de formation. Parmi les individus ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'emploi des hommes se situe à 69 % et celui des femmes à 49 % ; chez les diplômés de l'enseignement universitaire et chez les individus ayant obtenu des titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau, ces taux augmentent pour atteindre 88 % pour les hommes et 79 % pour les femmes. Chez les diplômés de l'enseignement supérieur, l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes, qui existe dans tous les pays de l'OCDE sans exception, est particulièrement important au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, où il atteint 29 points de pourcentage. Les femmes sont également surreprésentées ou sous représentées dans certains domaines d'études, ce qui aggrave les problèmes de parité qui s'observent dans certaines professions. En 2010, plus de 70 % des diplômes universitaires et des titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau dans des matières en rapport avec l'éducation ont été décernés à des femmes dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Japon et en Turquie. De même, dans les pays de l'OCDE, en moyenne 74 % des diplômes délivrés dans le domaine de la santé et du secteur social le sont à des femmes. Par contraste, dans la plupart des pays, les femmes représentent moins de 30 % de l'effectif diplômé en ingénierie, en production ou en construction. Sans surprise, les femmes sont donc sous représentées dans les secteurs technologiques de pointe.

### **SECTION 2 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

Il sera essentiellement question de la méthode de collecte des données et du traitement puis de l'analyse des données.

#### **PARAGRAPHE 1 : Méthode de collecte des données**

##### **A. Recherche documentaire**

Elle constitue une de nos sources de donnée et a permis d'enrichir notre revue de littérature. Il s'agit des thèses, mémoires, rapports, publications et ouvrages ayant abordés la problématique de l'emploi des jeunes. Ces derniers nous permettront d'entreprendre une série d'enquête en vue de mesurer l'ampleur et l'efficacité du problème. Nous utiliserons la base de données de l'EMICOV (2010) de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)

## **B. Traitement puis analyse des données**

En ce qui concerne le traitement et l'analyse des données, nous utiliserons le logiciel STATA. Nous dégagerons et analyserons les tableaux univariés et bivariés (tableaux croisés). En plus pour bien définir les déterminants et les caractéristiques de l'emploi des jeunes, nous aurons à utiliser des modèles économiques (logit) qui seront présentés dans la section suivante.

### **1- Choix du modèle**

L'emploi, dans la production d'une marchandise ou d'un service, est régi par l'équation :

$$E = (C/P)$$

Avec E : Emploi

C : Consommation

P : Production

Compte tenu des hypothèses formulées et de la revue de littérature, nous avons le modèle qui suit :

$E = f(N_i, C_d, M_r)$  avec f une fonction logistique.

$N_i$  : Niveau d'instruction (primaire, secondaire 1 et 2, supérieur).

$C_d$  : Caractéristiques démographiques (sexe, l'âge, le groupe social etc)

$M_r$  : Milieu de résidence (urbain ou rural)

### **2- Choix des variables et méthode d'estimation du modèle**

#### **a- Choix des variables**

##### *a-1- Variable expliquée*

La variable expliquée ou dépendante de notre étude est la décision de participation au marché du travail ou non. La variable dépendante pour le modèle dichotomique qui est issu des modèles à choix qualitatifs repose sur une formulation assez simple. Elle prend la valeur 1 « si l'individu participe au marché du travail » et 0 « si non ».

##### *a- 2- Variables explicatives ou indépendantes*

Dans le cas de notre étude sur l'éducation et le chômage, l'on peut supposer que le niveau d'instruction (primaire, secondaire 1 et 2, supérieur), caractéristiques démographiques (Age, Age au carrée, Sexe), milieu de résidence (rural, urbain), peuvent avoir une influence significative sur l'emploi des jeunes.

**b- Méthode d'estimation du modèle**

La méthode d'estimation du modèle utilisée est celle de maximum de vraisemblance. Cette méthode consiste en effet à trouver les valeurs des paramètres qui rendent l'observation des données la plus vraisemblable. Elle est l'une des méthodes la plus utilisées.

L'étude sur l'éducation et le chômage des jeunes suppose à priori, l'existence de variables qualitatives

Dans le cas des modèles LOGIT, la forme générale de la régression se présente comme suit :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_i X_i + \varepsilon_i$$

Où : Y représente la variable expliquée dichotomique ;

$\beta_i$ , représente les coefficients estimés et dont le signe indique le sens de corrélation entre la variable explicative et la variable expliquée ;

$X_i$ , représente les variables explicatives et

$\varepsilon_i$ , représente les termes d'erreurs.

L'estimation de ce type de modèle montre que la valeur numérique des paramètres estimés ( $\beta_i$ ) n'a pas vraiment d'intérêt en soi mais c'est plutôt leur signe qui indique si la variable associée influence la probabilité à la hausse ou à la baisse (DOUCOURE, 2005).

Ainsi dans le cas du modèle LOGIT utilisé dans cette étude, c'est le signe du coefficient estimé ( $\beta_i$ ) et non sa valeur numérique qui va nous permettre d'interpréter l'influence de chaque variable explicative sur la variable expliquée (PC) avec  $\beta_i$ , avec  $i = (1 ; 2 ; 3)$

**PARAGRAPHE 2 : Test de validité**

**A. Test de significativité globale (qualité du modèle)**

Comme dans le cas des modèles de régression linéaire avec variable dépendante continue, on effectue le test de Fisher pour voir la significativité globale du modèle, dans le cas des modèles à variables qualitatives estimés par la méthode de maximum de vraisemblance, il existe un test analogue (LR-STATISTIQUE) fondé sur le rapport des vraisemblances. On teste donc les hypothèses suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Hypothèse nulle: } H_0 : \text{mauvais modèle} \\ \text{Hypothèse alternative : } H_1 : \text{bon modèle} \end{array} \right.$$

**Règle de décision**

La statistique LR suit une loi de Khi-Deux à  $k$  degré de liberté avec  $k$  le nombre de variables explicatives. On rejette  $H_0$  si la probabilité critique est inférieure à  $\alpha$ .

**B. Test de significativité des coefficients des variables explicatives**

On teste les variables suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \beta_i=0 \text{ (le coefficient est nul)} \\ H_1 : \beta_i \neq 0 \end{array} \right.$$

**Règle de décision**

On accepte  $H_0$  si la probabilité critique est inférieure à 5% .On rejette  $H_0$  si cette probabilité est supérieur à 5%.

**C. Test de significativité individuelle**

Il permet d'évaluer l'influence des variables explicatives prises individuellement. Pour effectuer ce test, sur la base des résultats de l'estimation du modèle, nous aurons à comparer la probabilité ( $P>|z|$ ) de chaque variable au seuil ( $\alpha = 5\%$ ) :

- Si ( $P>|z|$ ) < 5%, alors le paramètre lié à la variable est significatif
- Si ( $P>|z|$ ) > 5%, alors le paramètre lié à la variable est non significatif

**CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS**

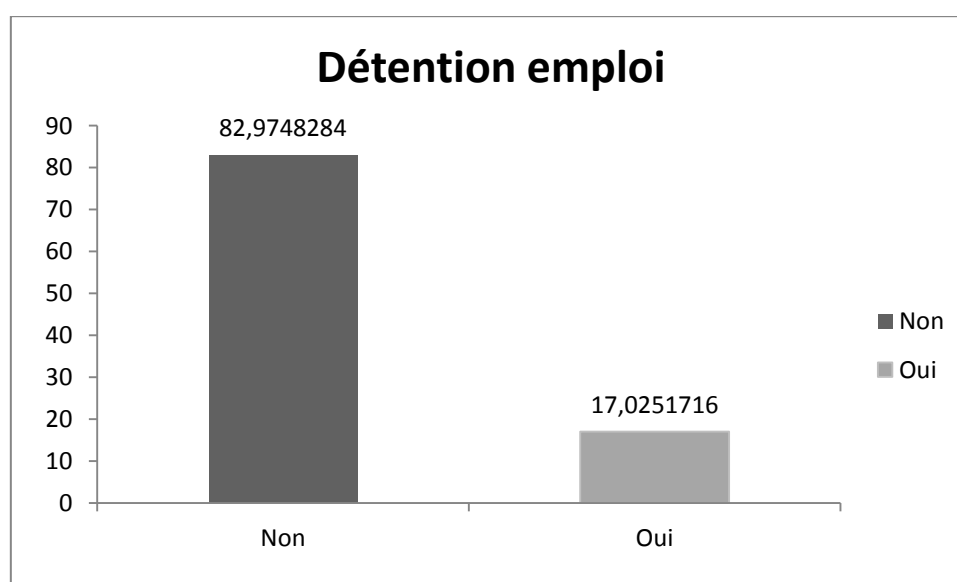
**SECTION 1 : UNE ANALYSE DESCRIPTIVE DE QUELQUES VARIABLES DE L'ETUDE**

**PARAGRAPHE 1 : La détention de l'emploi, le niveau d'instruction et l'âge**

**A. La détention de l'emploi**

Le graphe suivant illustre la situation de détention d'emploi au Bénin. Ainsi, selon la population enquêtées, 82,97% affirme ne pas détenir un emploi c'est –à-dire se retrouvent au chômage. Seulement 17,02 ont affirmé d'avoir un emploi. Il ressort du graphique que le chômage est récurrent au Bénin .Cette récurrence pourrait s'expliquer par l'incapacité du marché de travail à absorber cette main d'œuvre abondante d'une part et la rareté des investissements publiques et privés d'autre part. Ainsi, l'on remarque que les diplômes obtenus dans les écoles, Centres de formation et Universités ne constituent pas un garanti pour l'emploi. Il s'ensuit donc une prolifération des activités précaires et temporaire observée au niveau du secteur informel. Cela voudra dire que la majorité des béninois n'ont pas un emploi formel.

***Graphique 1 : Détention de l'emploi***



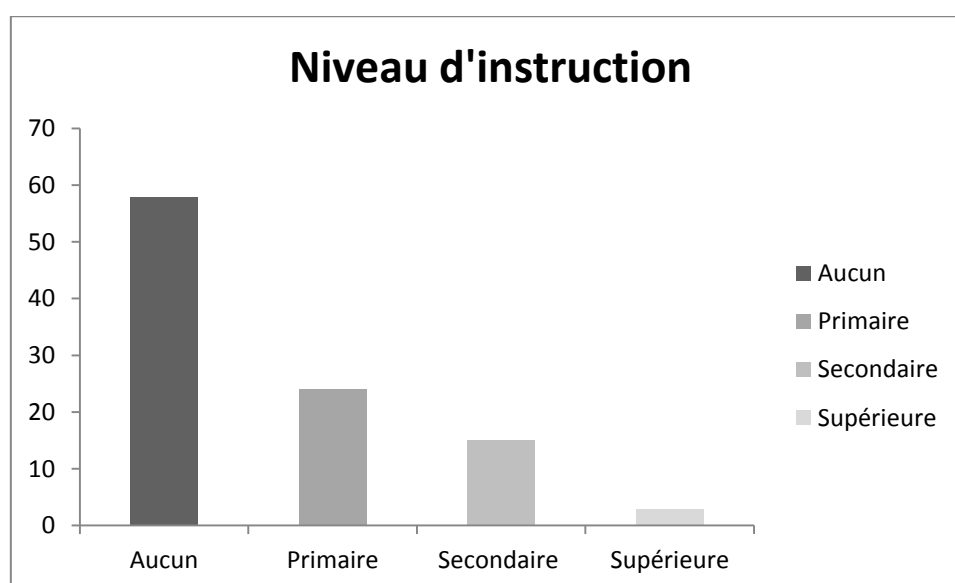
*Source : Auteurs à partir des données EMICOV, 2010*

**B. Le niveau d'instruction**

Selon nos analyses, 57,97% des enquêtés n'ont aucun niveau d'instruction. Les 23,96% ont le niveau primaire, 15,12% ont le niveau secondaire et seulement 2,93% ont pu franchir les

portes de l'université. On note que plus de la moitié des enquêtés n'ont aucun niveau d'instruction. En effet, le travail précoce des enfants dès le bas âge est un facteur qui explique le taux très élevés observé au niveau des enquêtés n'ayant aucun niveau. Par ailleurs, le fait que certains jeunes ayant le niveau primaire, secondaire et supérieur éprouvent souvent de difficulté à trouver un emploi formel et durable décourage certains parents à envoyer les enfants à l'école. Comme le graphique le présente, le taux d'instruction est décroissant respectivement avec le niveau primaire, secondaire et supérieur.

**Graphique 2 : Niveau d'instruction**

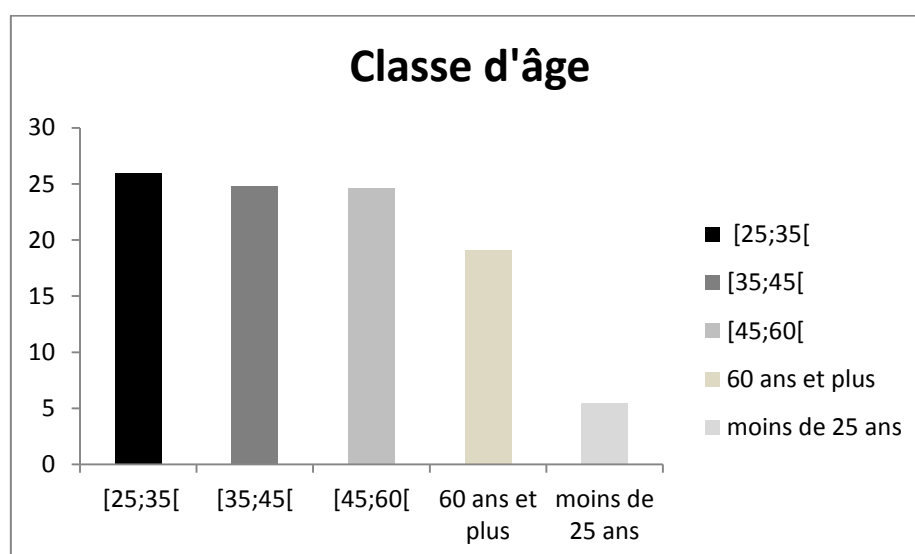


*Source : Auteurs à partir des données EMICOV, 2010*

### C. La tranche d'âge des enquêtés

Ce graphique nous renseigne sur l'âge des enquêtés. En effet, 25,96% des enquêtés ont entre 25 et 35 ans. 24,81% ont un âge compris entre 35 et 45 ans, 24,66% sont dans la tranche de 45 et 60 ans. 19,08% ont plus de 60 ans et enfin 5,46% ont moins de 25 ans. De ce graphique, nous constatons que plus de 50,77 % des enquêtés ont un âge compris entre 25 et 45 ans ce qui pourrait s'expliquer par la forte représentation des jeunes au niveau de la population active. De plus, l'âge auquel les individus commencent par travailler se situe dans la tranche d'âge des jeunes soit 18 ans et plus.

**Graphique 3 : La tranche d'âge des enquêtés**



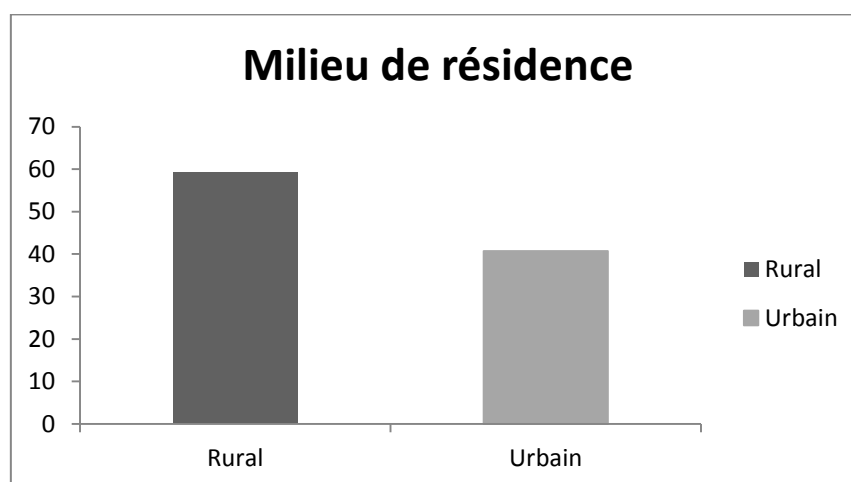
*Source : Auteurs à partir des données EMICOV, 2010*

## **PARAGRAPHE 2 : Le milieu de résidence, le type de formation**

### **A. Le milieu de résidence**

Selon l'analyse de nos résultats 59,25% de la population cible proviennent des milieux ruraux et 40,74% résident dans les milieux urbains. Cela s'explique par la précarité et la rareté des structures génératrices d'emploi en milieu rural. Par ailleurs, la concentration des chômeurs en milieu urbain pourrait s'expliquer par l'exode rural et par l'accroissement des demandeurs d'emploi sur le marché de travail. Par conséquent, le milieu urbain est favorable à l'emploi au Bénin.

**Graphique 4 : Le milieu de résidence**

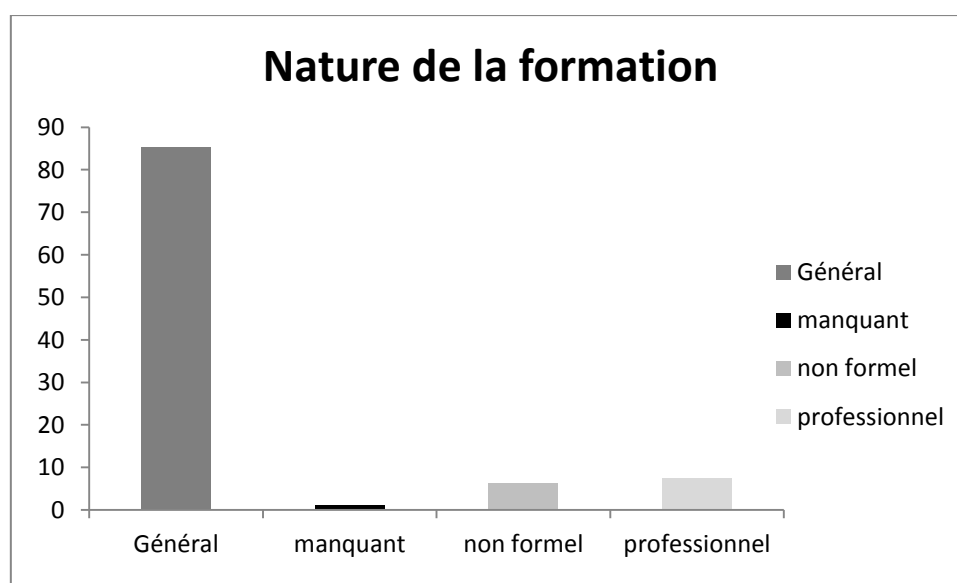


*Source : Auteurs à partir des données EMICOV, 2010*

### B. Le type de formation

L'enseignement général est la plus représentée (85,25%) quand il s'agit du type de formation. La formation professionnelle occupe 7,37% tandis que celle non formelle fait 6,25%. Cela voudra dire qu'au Bénin l'enseignement général est la formation la plus suivie. Il ressort du graphique qu'au Bénin l'enseignement est plus orienté vers la formation générale au détriment de la formation professionnelle. Les coûts élevés de la formation professionnelle d'une part et la mauvaise orientation des apprenants d'autre part pourraient expliquer ce grand écart entre la formation professionnelle et la formation générale. De plus, les mesures comme la gratuité de l'école, la gratuité de l'inscription des étudiants à l'université, la valorisation de la fonction enseignante justifient l'importance que l'état accorde à la formation générale.

**Graphique 5 : Le type de formation**



*Source : Auteurs à partir des données EMICOV, 2010*

**SECTION 2 : ESTIMATION ET ANALYSES DES RESULTATS**

**PARAGRAPHE 1 : Estimation du modèle et tests de validation**

**A. Estimation du modèle**

Les estimations sont faites à partir du logiciel **STATA 11** du modèle Logit. Après, des tests de validation sont effectués sur le modèle retenu. Par la suite, le calcul des effets marginaux est fait pour permettre l'analyse les différentes chances de la population à être au chômage. Les modalités observées lors des tableaux croisés et qui ont les plus grandes proportions avec le fait d'être au chômage sont récupérées pour être intégrées dans la modélisation logit à savoir : le milieu urbain, le cycle deux du niveau secondaire, le diplôme du cap, l'école privée non confessionnelle, la formation professionnelle, le niveau d'instruction supérieur, la classe d'âge moins de 25 ans, le sexe féminin.

**Tableau 1** : Estimation du modèle Logit

<b>VARIABLES</b>	<b>COEFFICIENTS</b>	<b>P&gt; Z </b>
<b>Milieu de résidence</b>	0,8051327	0,000
<b>Niveau secondaire 2</b>	-0,2725338	0,272
<b>Diplôme obtenu</b>	1,307043	0,212
<b>Type d'école</b>	0,8313582	0,187
<b>Nature de formation</b>	0,3016906	0,332
<b>Niveau d'instruction</b>	-0,4064147	0,174
<b>Classe d'âge</b>	1,687465	0,000
<b>Sexe</b>	-0,3977514	0,081
<b>Constante</b>	1,034223	0,000
<b>Prob &gt; chi2</b>		0,0000

*Source* :Auteurs, à partir des données EMICoV 2011

**B. Tests de validation du modèle**

L'estimation du modèle repose sur des hypothèses fondamentales. Pour cela, des tests de validation doivent être effectués avant d'interpréter les valeurs des coefficients. Il s'agit du test de la qualité et de l'ajustement, du test de Fisher, et du test de significativité individuel. Le test de Fisher permet d'évaluer l'influence des variables explicatives prises globalement. Dans la théorie le test de Fisher est une mesure de significativité simultanée des coefficients de la régression et aussi un test de significativité du coefficient de détermination ( $R^2$ ) et de la

linéarité du modèle. D'après les résultats de l'estimation du modèle logit, on a la probabilité liée au test (Prob > chi2) qui est égale à 0,0000. Cette probabilité étant inférieure au seuil (5%), alors le modèle est globalement significatif. Toutes les variables exogènes expliquent le mieux ce modèle. La statistique du Iroc qui mesure aussi la qualité du modèle est égale à 0,685. C'est une valeur proche de 0,7. En réalité il est souhaitable que la statistique du Iroc soit supérieur ou égale à 0,7 mais dans le cas de cette étude, cette valeur y est inférieure mais très proche de la valeur 0,7.

### C. Analyse des effets marginaux

Le calcul des effets marginaux figure dans le tableau suivant :

**Tableau 2 : Les effets marginaux**

VARIABLES	COEFFICIENTS	P> Z
Milieu de résidence	0,1210514	0,000
Niveau secondaire 2	-0,0381406	0,299
Diplôme obtenu	0,1114238	0,030
Type d'école	0,0840962	0,070
Nature de formation	0,0368738	0,293
Niveau Supérieur	-0,0597036	0,218
Classe d'âge	0,1596927	0,000
Sexe	-0,0487816	0,059

Source :Auteurs , a partir des données EMICOV 2011

## **PARAGRAPH 2 : Analyse des résultats et validation des hypothèses**

### A. Analyse des résultats

La population étudiée est en majorité âgée de 25ans à 35 ans et notons que le plus petit effectif s'est fait enregistrer parmi les individus âgés de moins de 25 ans. Il est important de signaler que 59,25% résident dans un milieu rural tandis que 40,74% résident en milieu urbain. 82,97% ne détiennent un emploi tandis que 17,02% affirment le contraire. La plus part d'entre eux affirment avoir atteint le niveau d'étude primaire et n'ont aucun diplôme. Aussi, 96,47% des enquêtés ont fréquentés les écoles publiques, avec 1,46% en écoles privées confessionnelles et 2,06% en écoles privées non confessionnelles. En matière de formations, 85,25% des enquêtés affirment avoir reçu une formation générale. Les enquêtés sont en grande partie des individus qui travaillent pour leurs propres comptes, à savoir 80,06%.

Des résultats des tableaux croisés, il ressort que 85,84% des enquêtés vivants en milieu urbain affirment ne pas détenir un emploi, tandis que 14,16% sont d'avis contraire. Aussi 79,14% en milieu rural ne détiennent pas d'emploi alors que 20,85% en détiennent. 84,49% de ceux qui ont atteint le cycle deux au niveau secondaire ne détiennent pas d'emploi tandis que 15,50% en détiennent. 83,60% de ceux qui ont atteint le premier cycle du niveau secondaire ne détiennent pas un emploi alors que 16,39 en détiennent. 79,35% de ceux qui ont atteint le niveau primaire ne détiennent pas un emploi tandis que 20,64% en détiennent. 80,55% de ceux qui ont atteint un niveau plus élevé ne détiennent pas un emploi tandis que 19,44% en détiennent.

86,53% de ceux qui ont un diplôme supérieur au BAC +2 ne détiennent pas un emploi tandis que 13,46% en détiennent. 68,18% de ceux qui ont le DEUG/DUT/BTS/DUEL ne détiennent pas un emploi tandis que 31,81% en détiennent. 87,81% de ceux qui ont le cep ne détiennent pas un emploi alors que 12,18% en détiennent. 96,19% de ceux qui ont le cap n'ont pas un emploi tandis que 3,84% en détiennent. 79,89% de ceux qui ont le BEPC n'ont pas un emploi tandis que 20,10% en ont. 71,42% de ceux qui ont le cep n'ont pas un emploi tandis que 28,57% en ont. 86,15% de ceux qui ont le BAC/DTI n'ont pas un emploi tandis que 13,84% en ont. 72,22% de ceux qui ont un autre diplôme n'ont pas un emploi tandis que 27,77% en ont. 75,51% de ceux qui n'ont aucun diplôme ne détiennent pas un emploi tandis que 24,48% en détiennent.

80,85% de ceux qui ont fréquentés les écoles publiques n'ont pas d'emploi alors que 19,14% en ont. 86,11% de ceux qui ont fréquentés une école privé confessionnelle n'ont pas d'emploi tandis que 13,88% en ont. 93,61% de ceux qui ont fréquenté une école privé non confessionnelle n'ont pas un emploi tandis que 6,38% en détiennent.

87,85% de ceux qui ont fait une formation professionnelle ne détiennent pas un emploi alors que 12,14% en détiennent. 74,24% de ceux qui ont fait une formation non formel ne détiennent pas un emploi tandis que 25,75% en détiennent. 85,71% de ceux qui ont fait une formation manquante n'ont pas un emploi tandis que 14,28% en détiennent. 81,08% de ceux qui ont fait une formation générale n'ont pas d'emploi tandis que 18,91% en ont.

18,58% de ceux qui ont le niveau supérieur ne détiennent pas un emploi alors que 4,48% en détiennent. 17,35% des enquêtés qui ont le niveau secondaire ne détiennent pas un emploi tandis que 3,32% en détiennent. 9,06% des enquêtés qui ont le niveau primaire ne détiennent pas un emploi tandis que 2,35% en détiennent. 10,42% des enquêtés qui n'ont aucun niveau d'étude ne détiennent pas un emploi tandis que 1,96% en détiennent.

94,27% des enquêtés âgés de moins de 25 ans ne détiennent pas un emploi tandis que 5,72 en détiennent. 92,24% des enquêtés âgés de 60 ans et plus ne détiennent pas d'emploi alors que 7,75% en détiennent. 74,47% des enquêtés âgés de [45;60[ne détiennent pas un emploi tandis que 25,52% en détiennent. 69,11% de ceux qui sont âgés de [35;45[ne détiennent pas un emploi alors que 30,88% en détiennent. 70,86% de ceux qui sont âgé de [25;35[ne détiennent pas un emploi alors que 29,13% en ont.

80,04% des enquêtés hommes, ne détiennent pas d'emploi tandis que 19,95% en ont. Aussi, 88,08% des femmes enquêtés n'ont pas un emploi alors que 11,91% en ont.

Des résultats de nos estimations, les probabilités associées aux coefficients des variables milieu de résidence et la classe d'âge sont significativement différent de zéro. Notons que lorsqu'il y a une augmentation de 1% des enquêtés en milieu urbain, le niveau de chômage augmente de 0,12%. Aussi lorsque la population ayant moins de 25 ans augmente de 1%, le niveau de chômage augmente de 1,68%.

Lorsque le nombre des enquêtés ayant un niveau du second cycle de l'enseignement secondaire augmente de 1%, le taux de chômage diminue de 0,0381%. De plus lorsque le niveau des enquêtés ayant atteint le niveau supérieur augmente de 1%, le taux de chômage diminue de 0,0597%. Ce qui voudra dire plus le niveau d'instruction augmente, moins les Béninois sont au chômage.

En ce qui concerne, la classe d'âge, plus les individus ayant moins de 25ans augmente de 1%, le taux de chômage augmente de 0,159%. Ce qui veut dire que l'âge a une influence positive et significative sur le chômage car la probabilité associée à cette variables est inférieur à 5%.

Le type d'école influence aussi le chômage.

### **B. Validation des hypothèses**

Au terme de l'analyse économique des résultats de nos estimations, il est impératif de tester les hypothèses que nous avons formulées au début de ce travail.

#### **✓ Vérification de l'hypothèse H1**

La première hypothèse suppose que : «La formation professionnelle influence significativement le chômage au Bénin ». Ce qui signifie que le coefficient associer à la variable dans le modèle logit doit être statistiquement significatif. Le coefficient lié à la modalité « formation professionnelle est statistiquement non significatif et la probabilité associer à la variable est supérieur à 5% ». Alors la formation professionnelle seule ne détermine pas la probabilité d'être en situation de chômage ou non. Ainsi, d'après les analyses et interprétation de ces résultats, nous rejetons cette hypothèse.

✓ **Vérification de l'hypothèse H2**

La deuxième hypothèse suppose que « Plus le niveau d'instruction augmente plus le chômage diminue au Bénin ». En effet, Lorsque le nombre des enquêtés ayant un niveau du second cycle de l'enseignement secondaire augmente de 1%, le taux de chômage diminue de 0,0381%. De plus lorsque le niveau des enquêtés ayant atteint le niveau supérieur augmente de 1%, le taux de chômage diminue de 0,0597%. Ce qui voudra dire plus le niveau d'instruction augmente, moins les individus sont au chômage. On peut donc conclure que le niveau d'éducation contribue à la réduction du taux de chômage. L'hypothèse 2 est donc validée.

## CONCLUSION

La question du chômage est un problème crucial auquel plusieurs efforts ont été consentis par l'ensemble des acteurs économique et politique dans le but de limiter ces effets néfastes. La présente étude a pour objectif principal d'analyser les effets du niveau d'éducation sur le chômage au Bénin. De façon spécifique, il s'agit de voir le lien qui existe entre l'éducation et le chômage au Bénin d'une part et d'étudier l'effet du niveau d'instruction sur le chômage au Bénin d'autre part. Ainsi, afin de valider nos hypothèses, nous avons utilisé le modèle LOGIT pour la régression économétrique. Des résultats de nos estimations, les probabilités associées aux coefficients des variables milieu de résidence et la classe d'âge sont significativement différent de zéro. Notons que lorsqu'il y a une augmentation de 1% des enquêtés en milieu urbain, le niveau de chômage augmente de 0,12%. Aussi lorsque la population ayant moins de 25 ans augmente de 1%, le niveau de chômage augmente de 1,68%.

Lorsque le nombre des enquêtés ayant un niveau du second cycle de l'enseignement secondaire augmente de 1%, le taux de chômage diminue de 0,0381%. De plus lorsque le niveau des enquêtés ayant atteint le niveau supérieur augmente de 1%, le taux de chômage diminue de 0,0597%. Ce qui voudra dire plus le niveau d'instruction augmente, moins les Béninois sont au chômage. Par ailleurs, la classe d'âge, plus les individus ayant moins de 25ans augmente de 1%, le taux de chômage augmente de 0,159%. Ce qui veut dire que l'âge a une influence positive et significative sur le chômage car la probabilité associée à cette variables est inférieur à 5%.

Le type d'école influence aussi le chômage.

En sommes , l'inadéquation entre la formation des jeunes et l'emploi a pour conséquence la persistance du chômage au Bénin. En ce qui concerne le niveau d'instruction, il ressort que les individus ayant un niveau d'instruction élevé ont plus de chance de trouver un emploi.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

1. Affichard Joëlle. (1981), « Quels emplois après l'école? La valeur des titres scolaires depuis 1973 », *Economie et Statistique*, n° 134,7-26.
2. Angel de la Fuente et Ciccone Antonio, (2002), *Le capital humain dans une économie mondiale fondée sur la connaissance, RAPPORT FINAL(2002)*
3. Becker Gary (1993) *Human capital : a theoretical and empirical analysis with difference to education*, 3<sup>rd</sup> edition, the Chicago university press, Chicago
4. Borgen Mack, Hans Aumdsen (1988). *Experience of underemployment. Journal of Employment Counseling*, Alexandria, Etats-unis
5. DOUCOURE B. Fodiyé (2004-2005) : *Méthodes économétriques, cours et travaux pratiques*, 2<sup>e</sup> Edition
6. Forgeot Gérard et Jérôme Gautié (1997), « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Economie et Statistique*, n° 304-305
7. ***Institutions de la République*** : INSAE (2010), *Présentation des résultats de l'enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) au Bénin.*
8. Jean-Claude S. KEKE et Alexandre Biaou, *Dynamique du marché de travail au Bénin* (Janvier 2010)
9. Martin Carnoy (1999), *Mondialisation et réforme de l'éducation : ce que les planificateurs doivent savoir.*
10. Nauze Fichet Emmanuelle et Tomasini Magda, (2002), *Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement, ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N° 354*
11. OCDE (2012), « Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ? », dans *Regards sur l'éducation 2012 : Panorama*, 2<sup>e</sup> Éditions
12. Pierre Richard Agenor et Karim El Aynaoui (2003), *Politique du marché de travail et chômage au maroc.*
13. Spence Michael (1973): « Job Market Signalling », *Quarterly Journal of Economics*, n° 87(3), pp. 355-373.
14. W. Craig Riddell / Xweda song (2011), *les effets de l'éducation sur l'incidence du chômage et la réussite du retour au travail.*
15. Wright Erik Olin (1985), "Classes". Ed. London: Verso.
16. Yannick Fondeur et Claude Minni (2004), *L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché de travail, ECONOMIE ET STATISTIQUE N° 378-379, 2004*

**ANNEXES**

**TABLEAUX CROISES**

détention emploi	Effectifs	Pourcentage
Non	1813	82,9748284
Oui	372	17,0251716
Total	2185	100

milieu de résidence	Effectifs	Pourcentage
Rural	9435	59,257631
Urbain	6487	40,742369
Total	15922	100

level of education attended	Effectifs	Pourcentage
Autre	2	0,02988643
Higher	468	6,99342499
Primary	3814	56,993425
secondaire 1	1632	24,3873282
secondaire 2	776	11,5959354
Total	6692	100

Diplôme	Effectifs	Pourcentage
Aucun	3409	50,9109916
autre diplôme	101	1,5083632
bac/dti	223	3,33034648
Bep	28	0,4181601
Bepc	761	11,364994
Cap	79	1,17980884
Cep	1736	25,9259259
deug/dut/bts/duel	93	1,38888889
diplôme supérieur à bac+2	266	3,97252091
Total	6696	100

## *Education et chômage au Bénin*

Type d'école		
	Effectifs	Pourcentage
privé non confessionnelle	137	2,06232124
privée confessionnelle	97	1,46018365
Publique	6409	96,4774951
Total	6643	100

Nature de la formation		
	Effectifs	Pourcentage
Général	5712	85,2537313
manquant	73	1,08955224
non formel	421	6,28358209
professionnel	494	7,37313433
Total	6700	100

classe d'age		
	Effectifs	Pourcentage
[25;35[	4134	25,9673367
[35;45[	3950	24,8115578
[45;60[	3927	24,6670854
60 ans et plus	3039	19,089196
moins de 25 ans	870	5,46482412
Total	15920	100

Csp		
	Effectifs	Pourcentage
aide familial	53	0,37941155
Apprenti	92	0,65860119
cadre moyen	414	2,96370535
cadre supérieur	142	1,01653662
compte propre	11184	80,0629966
employé/ouvrier qualifié	502	3,5936717
employé/ouvrier semi-qualifié	497	3,55787816
Manœuvre	934	6,6862338
Patron	151	1,08096499
Total	13969	100

## Education et chômage au Bénin

Tableau croisé					
Effectif					
		milieu de résidence			
		pas de réponse	rural	urbain	Total
détention emploi	pas de réponse	49613	8500	5237	63350
	non	0	740	1073	1813
	oui	0	195	177	372
Total		49613	9435	6487	65535

### Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	8158,942 <sup>a</sup>	4	,000
<b>Rapport de vraisemblance</b>	6719,879	4	,000
<b>Nombre d'observations valides</b>	65535		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.

L'effectif théorique minimum est de 36,82.

Tableau croisé								
Effectif								
		level of education attended						
		pas de réponse	autre	higher	primary	secondaire 1	secondaire 2	Total
détention emploi	pas de réponse	57700	2	360	3378	1321	589	63350
	non	962	0	87	346	260	158	1813
	oui	181	0	21	90	51	29	372
Total		58843	2	468	3814	1632	776	65535

### Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	4005,662 <sup>a</sup>	10	,000
<b>Rapport de vraisemblance</b>	2227,437	10	,000
<b>Nombre d'observations valides</b>	65535		

**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	<b>4005,662<sup>a</sup></b>	<b>10</b>	<b>,000</b>
<b>Rapport de vraisemblance</b>	<b>2227,437</b>	<b>10</b>	<b>,000</b>
<b>Nombre d'observations valides</b>	<b>65535</b>		

a. 5 cellules (27,8%) ont un effectif théorique inférieur à 5.

L'effectif théorique minimum est de ,01.

Tableau croisé												
Effectif												
		diplôme										Total
		pas de réponse	aucun	autre diplôme	bac/dti	bep	bepc	cap	cep	deug/dut/bts/duel	diplôme supérieur à bac+2	
détention emploi	pas de réponse	57697	3070	83	158	21	567	53	1416	71	214	63350
	non	962	256	13	56	5	155	25	281	15	45	1813
	oui	180	83	5	9	2	39	1	39	7	7	372
Total		58839	3409	101	223	28	761	79	1736	93	266	65535

**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	<b>4477,311<sup>a</sup></b>	<b>18</b>	<b>,000</b>
<b>Rapport de vraisemblance</b>	<b>2332,453</b>	<b>18</b>	<b>,000</b>
<b>Nombre d'observations valides</b>	<b>65535</b>		

a. 11 cellules (36,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5.

L'effectif théorique minimum est de ,16.

## Education et chômage au Bénin

Tableau croisé						
Effectif						
		type d'école				Total
		pas de réponse	privé non confessionn elle	privée confessionn elle	publique	
détention emploi	pas de réponse	57746	90	61	5453	63350
	non	965	44	31	773	1813
	oui	181	3	5	183	372
<b>Total</b>		<b>58892</b>	<b>137</b>	<b>97</b>	<b>6409</b>	<b>65535</b>

### Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	<b>3826,864<sup>a</sup></b>	<b>6</b>	<b>,000</b>
<b>Rapport de vraisemblance</b>	<b>2165,189</b>	<b>6</b>	<b>,000</b>
<b>Nombre d'observations valides</b>	<b>65535</b>		

a. 4 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5.

L'effectif théorique minimum est de ,55.

Tableau croisé							
Effectif							
		nature de la formation					Total
		pas de réponse	général	manquant	non formel	professionnel	
détention emploi	pas de réponse	57693	4882	66	355	354	63350
	non	962	673	6	49	123	1813
	oui	180	157	1	17	17	372
<b>Total</b>		<b>58835</b>	<b>5712</b>	<b>73</b>	<b>421</b>	<b>494</b>	<b>65535</b>

### Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
<b>Khi-deux de Pearson</b>	<b>3789,280<sup>a</sup></b>	<b>8</b>	<b>,000</b>
<b>Rapport de vraisemblance</b>	<b>2166,764</b>	<b>8</b>	<b>,000</b>
<b>Nombre d'observations valides</b>	<b>65535</b>		

**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	3789,280 <sup>a</sup>	8	,000
Rapport de vraisemblance	2166,764	8	,000
Nombre d'observations valides	65535		

a. 4 cellules (26,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,41.

Tableau croisé							
Effectif							
		niveau d'instruction					Total
		pas de réponse	aucun	primaire	secondaire	supérieur	
détention emploi	pas de réponse	49613	8087	3380	1910	360	63350
	non	0	962	346	418	87	1813
	oui	0	181	90	80	21	372
Total		49613	9230	3816	2408	468	65535

**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	7669,160 <sup>a</sup>	8	,000
Rapport de vraisemblance	6578,935	8	,000
Nombre d'observations valides	65535		

a. 1 cellules (6,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 2,66.

Tableau croisé								
Effectif								
		classe d'âge					Total	
		pas de réponse	[25;35[	[35;45[	[45;60[	60 ans et plus		moins de 25 ans
détention emploi	pas de réponse	49614	3856	3678	3449	2110	643	63350
	non	1	197	188	356	857	214	1813
	oui	0	81	84	122	72	13	372
Total		49615	4134	3950	3927	3039	870	65535

**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	12258,335 <sup>a</sup>	10	,000
Rapport de vraisemblance	7640,748	10	,000
Nombre d'observations valides	65535		

a. 1 cellules (5,6%) ont un effectif théorique inférieur à 5.

L'effectif théorique minimum est de 4,94.

**Tableau croisé**

Effectif		sex of household member			Total
			female	male	
détention emploi		49613	2650	11087	63350
	non	0	702	1111	1813
	oui	0	95	277	372
Total		49613	3447	12475	65535

**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	8379,204 <sup>a</sup>	4	,000
Rapport de vraisemblance	6743,668	4	,000
Nombre d'observations valides	65535		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 19,57.

ESTIMATION LOGIT

détention_~i	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
milieu_de_~e	.8051327	.1904407	4.23	0.000	.4318757	1.17839
level_of_e~d	-.2725338	.2482286	-1.10	0.272	-.7590529	.2139854
diplôme	1.307043	1.059857	1.23	0.217	-.7702386	3.384326
type_d_école	.8313582	.6297494	1.32	0.187	-.4029279	2.065644
nature_de_~n	.3016906	.310833	0.97	0.332	-.307531	.9109122
niveau_d_i~n	-.4064147	.2992812	-1.36	0.174	-.992995	.1801656
classe_d_age	1.687465	.3311352	5.10	0.000	1.038452	2.336478
sex_of_hou~r	-.3977514	.2279583	-1.74	0.081	-.8445415	.0490387
_cons	1.034223	.2506678	4.13	0.000	.5429231	1.525523

Marginal effects after logit

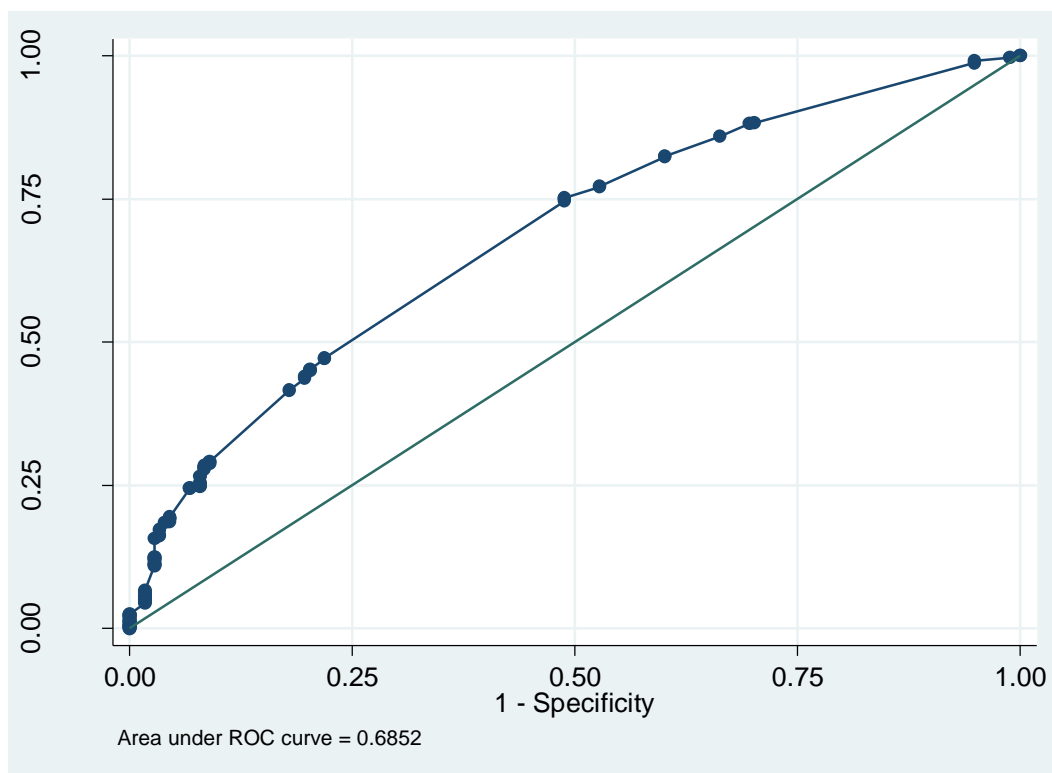
y = Pr(détention\_emploi) (predict)  
= .84380299

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[ 95% C.I. ]		x
milieu_~e*	.1210514	.03182	3.80	0.000	.058687	.183415	.742798
level_~d*	-.0381406	.03675	-1.04	0.299	-.110178	.033897	.176955
diplôme*	.1114238	.05124	2.17	0.030	.010998	.21185	.02572
type_d_~e*	.0840962	.04638	1.81	0.070	-.006807	.175	.047325
nature_~n*	.0368738	.03508	1.05	0.293	-.031874	.105622	.138889
niveau_~n*	-.0597036	.04849	-1.23	0.218	-.154736	.035329	.101852
classe_~e*	.1596927	.02034	7.85	0.000	.119828	.199557	.197531
sex_of_~r*	-.0487816	.02583	-1.89	0.059	-.099417	.001853	.764403

(\*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

**Source : résultats des auteurs sous stata 11**

TEST DE LROC



Source : Auteurs à partir des données d'EMICoV 2011

**TABLE DES MATIERES**

AVERTISSEMENT .....	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENT .....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	v
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	vi
A- LISTE DES GRAPHIQUES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
B- LISTE DES TABLEAUX.....	vi
SOMMAIRE .....	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	3
SECTION 1 : Présentation de la DGAE .....	3
PARAGRAPHE 1 : Historique et objectifs.....	3
PARAGRAPHE 2 : Structure organisationnelle.....	3
A. La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) .....	4
B. La Direction des Assurances(DA).....	5
C. La Direction de l'Intégration Régionale (DIR) .....	6
D. La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE).....	6
E. La Direction de la Promotion Economique (DPE) .....	7
F. Le Comité National de Politique Economique (CNPE).....	8
G. Le Secrétariat Particulier (SP).....	8
H. Le Service Administratif et Financier (SAF) .....	8
I. Le Service Informatique (SI) .....	9
J. La Cellule de Veille Economique et Financière .....	9
SECTION 2 : Déroulement du stage.....	10

PARAGRAPHE 1 : Présentation du Comité National de Politique Economique .....	10
PARAGRAPHE 2 : Bilan de stage .....	14
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	15
SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE .....	15
PARAGRAPHE 1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude.....	15
A. Problématique.....	15
B. Objectifs... ..	17
1-Objectif Général.....	17
2-Objectifs spécifiques .....	17
C. Hypothèses.....	17
PARAGRAPHE 2 : Revue de la littérature.....	17
A. Approche théorique .....	17
B. Revue empirique.....	20
SECTION 2 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	22
PARAGRAPHE 1 : Méthode de collecte des données .....	22
A. Recherche documentaire .....	22
B. Traitement puis analyse des données.....	23
1-Choix du modèle.....	23
2-Choix des variables et méthode d'estimation du modèle.....	23
a-Choix des variables .....	23
a-1- Variable expliquée .....	23
a- 2- Variables explicatives ou indépendantes .....	23
b-Méthode d'estimation du modèle.....	24
PARAGRAPHE 2 : Test de validité .....	24
A. Test de significativité globale (qualité du modèle) .....	24
B. Test de significativité des coefficients des variables explicatives.....	25
C. Test de significativité individuelle .....	25
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	26

SECTION 1 : UNE ANALYSE DESCRIPTIVE DE QUELQUES VARIABLES DE L'ETUDE .....	26
PARAGRAPH 1 : La détention de l'emploi, le niveau d'instruction et l'âge.....	26
A. La détention de l'emploi.....	26
B. Le niveau d'instruction.....	26
C. La tranche d'âge des enquêtés .....	27
PARAGRAPH 2 : Le milieu de résidence, le type de formation .....	28
A. Le milieu de résidence.....	28
B. Le type de formation.....	29
SECTION 2 : ESTIMATION ET ANALYSES DES RESULTATS .....	30
PARAGRAPH 1 : Estimation du modèle et tests de validation .....	30
A. Estimation du modèle.....	30
B. Tests de validation du modèle.....	30
C. Analyse des effets marginaux.....	31
PARAGRAPH 2 : Analyse des résultats et validation des hypothèses .....	31
A. Analyse des résultats .....	31
B. Validation des hypothèses .....	33
CONCLUSION .....	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	36